

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mardi 15 mai 1990

La séance est ouverte à 11 heures.

Prière

AFFAIRES COURANTES

[Français]

LA CHAMBRE DES COMMUNES

VACANCE DU POSTE DE VICE-PRÉSIDENT

M. le Président: Il est de mon devoir de faire savoir à la Chambre que j'ai été informé qu'une vacance est survenue au poste de vice-président de la Chambre des communes par suite de la démission de l'honorable Marcel Danis.

* * *

[Traduction]

LE CODE CRIMINEL

MESURE MODIFICATIVE

M. Jim Fulton (Skeena) demande à présenter le projet de loi C-301, Loi modifiant le Code criminel (contrôle des armes à feu).

Le président suppléant (M. Paproski): Le député a-t-il la permission de présenter le projet de loi?

Des voix: D'accord.

M. Fulton: Monsieur le Président, je suis content de pouvoir présenter cette mesure législative sur le contrôle des armes à feu. Elle comporte deux principaux éléments. Le premier a trait aux difficultés que les Canadiens des régions rurales ont toujours eues à obtenir des permis d'acquisition d'armes pour utilisation dans les fermes. Les députés des régions rurales vont sûrement comprendre ma proposition et vont probablement l'appuyer.

Le second élément concerne la suppression des dispositions relatives aux perquisitions sans mandat que ren-

ferme la fameuse loi sur le contrôle des armes à feu depuis plus de dix ans. Même les examens indépendants de la loi actuelle révèlent que d'importantes dispositions ont été annulées, ce que ma proposition de loi vise à corriger.

(La motion est adoptée, le projet de loi est lu pour la première fois et l'impression en est ordonnée.)

Le président suppléant (M. Paproski): Avant de redonner la parole au député de Skeena, je lui signale que la présidence aurait aimé qu'il la prévienne de son intention de présenter des projets de loi. Va-t-il présenter ses trois projets de loi aujourd'hui?

M. Fulton: Quatre.

* * *

LOI SUR L'EAU POTABLE AU CANADA

MESURE D'ÉTABLISSEMENT

M. Jim Fulton (Skeena) demande à présenter le projet de loi C-302, Loi visant à protéger et à améliorer la qualité de l'eau potable au Canada.

• (1110)

Le président suppléant (M. Paproski): Le député a-t-il la permission de présenter ce projet de loi?

Des voix: D'accord.

M. Fulton: Comme le savent tous les députés à la Chambre, monsieur le Président, la qualité de l'eau potable au Canada est le plus grand problème environnemental dont les Canadiens veulent qu'on s'occupe. Environ 40 p. 100 de la pollution de l'eau au Canada, tant de l'eau douce que de l'eau salée, est causée à l'heure actuelle par l'industrie des pâtes et papiers.

Mon projet de loi établirait notamment une base à partir de laquelle nous pourrions tendre à réaliser l'objectif de déversement nul et de tolérance zéro que l'on trouve dans l'annexe ajoutée récemment à l'Accord sur la qualité de l'eau des Grands Lacs. Il s'agit de nettoyer et de garder saine et potable toute l'eau douce du Canada.

(La motion est adoptée, le projet de loi est lu pour la première fois et l'impression en est ordonnée.)